

Rapport annuel

2025



Marché
Matinal
de Bruxelles



mabru
MARCHÉ MATINAL DE BRUXELLES





**Siège administratif
de l'asbl**

mabru

Quai des Usines 22-23
1000 Bruxelles

Tel : +32 (0)2 215 51 69
mabru@mabru.be
www.mabru.be





Avant-propos p.4



L'asbl Mabru
en quelques mots p.6



Organes de gestion p.8



Le marché en chiffres p.10



Temps forts de 2025 p.12

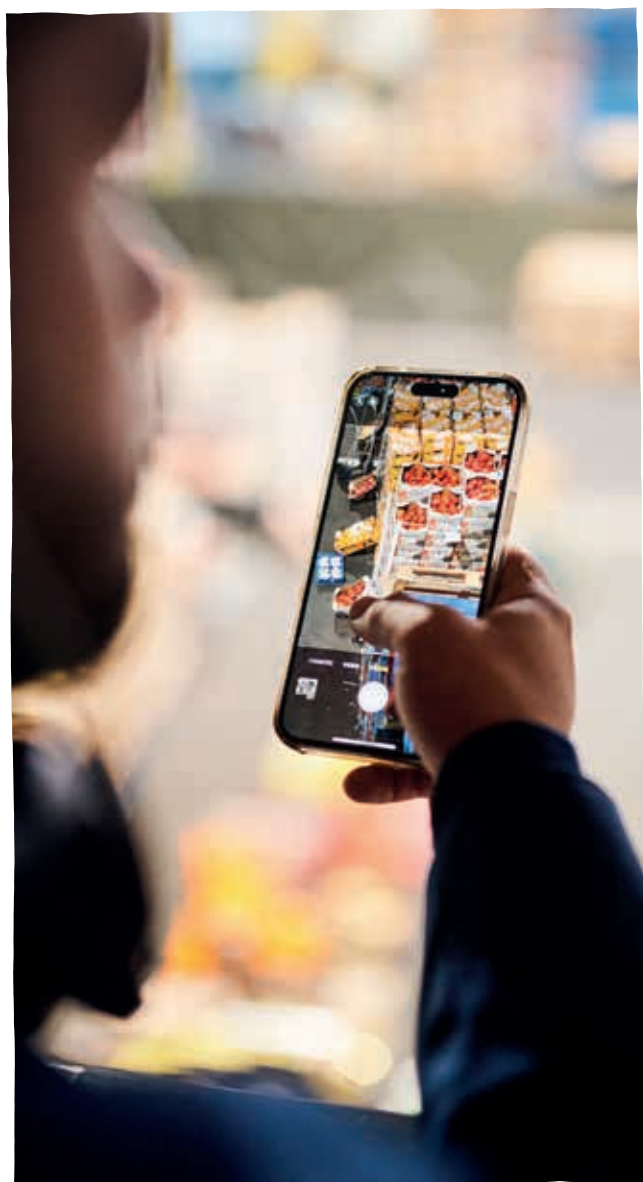


Bilan 2025 p.21





Avant-propos





Chers Commerçants, Chers Amis du Marché,

L'année écoulée a été particulièrement riche et porteuse pour Mabru, illustrant à la fois le dynamisme de notre marché et son rayonnement bien au-delà de Bruxelles.

Nous avons eu l'honneur d'organiser pour la première fois à Bruxelles le Congrès de l'Union mondiale des marchés de gros, un événement d'envergure internationale qui a rassemblé de nombreux délégués et intervenants de haut niveau.

Ce succès témoigne non seulement de l'attractivité de notre capitale, mais aussi du rôle central que joue Mabru dans le secteur des marchés de gros à l'échelle mondiale.

Cette année fut également marquée par des moments de célébration et de reconnaissance. Nous avons fêté les 30 ans de deux concessionnaires emblématiques : Caspian Tradition et Tadal, acteurs incontournables respectivement dans le segment des produits de luxe tels que le caviar et dans l'importation de produits méditerranéens. Leur longévité et leur engagement illustrent parfaitement la diversité et la qualité de l'offre présente sur notre site.

Au-delà de ces temps forts, les indicateurs du marché restent très positifs. La fréquentation se maintient à un niveau constant, malgré l'évolution des habitudes d'achat. Si la livraison occupe désormais une place prépondérante, le nombre de visiteurs demeure stable. Le taux d'occupation du site reste, quant à lui, à 100 %, alors même que certaines entreprises poursuivent leur croissance, preuve de l'attractivité toujours grandissante de Mabru.

Le quartier dans lequel nous évoluons s'inscrit par ailleurs dans une dynamique de renouveau, en lien avec les autres zones logistiques et l'attractivité du port. Être implanté au cœur de cet écosystème constitue un atout majeur pour nos commerçants, et nous entendons pérenniser cet ancrage stratégique pour les décennies à venir.



Mabru, c'est aussi près de 700 emplois, en grande partie non qualifiés, et la plus importante zone de logistique alimentaire de la région, notamment grâce à un lien étroit avec le Centre Européen de Fruits et Légumes (CEFL).

Tout cela n'est possible que grâce au dynamisme et au professionnalisme de nos commerçants, qui, chaque jour, donnent le meilleur d'eux-mêmes avec courage, malgré une conjoncture économique parfois difficile.

Enfin, nous nous réjouissons de l'élection de Laurent Nys à la présidence du Groupe européen des marchés. Cette nomination constitue une grande joie et un véritable honneur pour Mabru, qui voit son directeur accéder à cette responsabilité européenne. Elle représente également un levier stratégique majeur pour renforcer notre capacité d'action et de plaider auprès des institutions européennes, afin de mieux faire entendre la voix et l'importance de nos métiers. Plus que jamais, Mabru s'affirme comme un acteur clé, ancré dans son territoire et résolument tourné vers l'avenir.

Le Président,
Sevket TEMIZ

Le Directeur général,
Laurent NYS





L'asbl Mabru en quelques mots

Premier marché de gros de Belgique, le Marché Matinal de Bruxelles est dédié à la distribution des produits principalement agroalimentaires à destination des acheteurs professionnels du commerce de gros et de détail, de l'Horeca, des cuisines de collectivités ainsi que des marchands ambulants, venant de tout le pays.

Son objet principal est de regrouper des opérateurs multiples en un seul lieu afin de favoriser la concurrence, d'organiser la logistique et de faciliter les synergies grâce à des services communs.

Ces opérateurs favorisent ainsi l'étendue de la gamme des produits mise en vente, donc la diversité de l'offre et le choix des acheteurs.

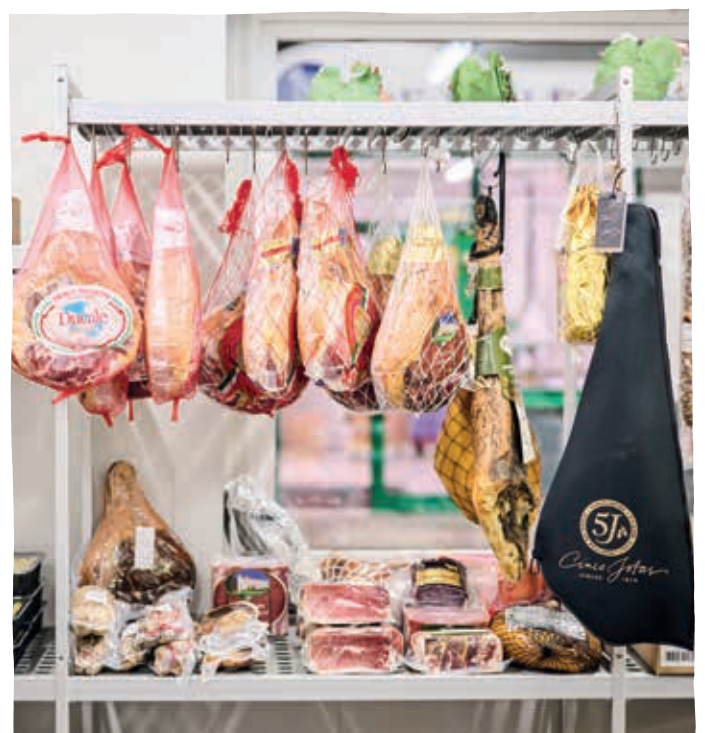
La richesse caractéristique du savoir-faire et de l'expertise des professionnels du Marché Matinal de Bruxelles, c'est bien d'adapter leur offre de produits à la diversité des demandes des consommateurs et aux besoins des détaillants et des professionnels et de proposer un panel de produits élargi.

Sa mission essentielle est d'assurer l'approvisionnement alimentaire en produits frais de la Région de Bruxelles-Capitale, mais sa zone d'influence dépasse largement les frontières régionales. L'existence de ce marché, qui contribue activement au développement de la capitale, permet ainsi de répondre aux besoins de tous les circuits de commercialisation, d'assurer la pluralité des circuits de distribution de produits frais, de participer au maintien des secteurs traditionnels, et de rapprocher la production agricole de la distribution.

Établi le long du canal depuis 1973, le Marché Matinal est un acteur économique majeur qui participe au développement local et régional et crée des emplois de proximité pour des travailleurs infra-qualifiés. Il s'inscrit également dans une démarche de développement durable tant au niveau de la mobilité - grâce à sa localisation centrale, véritable

atout pour la livraison du dernier kilomètre, grâce à la concentration d'acteurs qu'il permet, et en raison de ses horaires de fonctionnement nocturnes - qu'au niveau de l'alimentation, en assurant, de manière régulière et contrôlée, la distribution de produits frais, majoritairement locaux ou en provenance des régions agricoles de la Communauté européenne.

L'asbl Mabru a été constituée en 1992 pour répondre à un besoin d'intérêt général ayant un caractère commercial. La gestion de l'asbl Mabru repose sur des critères de rendement, d'efficacité et de rentabilité. L'asbl exerce ses activités en situation de concurrence sur le marché de référence.





Plus de **22.000** visiteurs par mois.



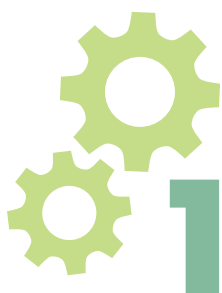
112 firmes  sont installées sur le marché.



Entre **700 & 900** personnes travaillent sur le site en fonction de la saison.



5 halles de vente, **2** cash & carry, **1** bâtiment logistique et un parking de **800** places sur un site de **15** hectares.



1 centre de traitement de déchets **Veolia**.



10.000 à 15.000 tonnes de produits transitent chaque semaine par le marché.



Evaluation du chiffre d'affaires des commerçants sur le site : **600** à **800** millions d'euros/an.



Plus de **26.000** panneaux photovoltaïques installés sur le site.



Organes de gestion

Le Conseil d'Administration

Président

Monsieur Sevket TEMIZ

Vice-Présidente

Madame Floriane BONNIER¹

Administrateurs

Membres du Bureau Permanent

Monsieur Stefan BOSMANS

Madame Laurence CLAERHOUT²

Monsieur Bernard DHONDT²

Monsieur Michel LEFEVER

Monsieur Zaccaria MOUDEN RIDAI

Madame Myrna NABHAN²

Monsieur Mohamed OURIAGHLI¹

Monsieur Lionel RIGOLET

Monsieur Willem THEUS¹

Monsieur Deniz TOKO¹

Monsieur Rudi WALDERS²

Autres administrateurs

Non-membres du Bureau Permanent

Monsieur Michel BARNSTIJN²

Monsieur Bernard DHONDT¹

Madame Yasmine GUELFF¹

Monsieur Mohammed MECHBAL³

Monsieur Nasir MOHAMMAD¹

Monsieur Nico PATELLI²

Madame Stéphanie UNY²

¹ Depuis le 26 juin 2025.

² Jusqu'au 26 juin 2025.

³ N'assiste qu'à l'Assemblée Générale.

L'équipe administrative et technique

Monsieur Laurent NYS

Direction générale

Madame Patricia MUESA LUNGENI

Comptabilité et Ressources humaines

Monsieur Thierry BAUDSON

Gestion technique

Madame Anicée HENIN

Communication et Secrétariat des organes de gestion

Monsieur Michaël DE VETTER

Gestion administrative

Monsieur Mehmet AYDIN

Ouvrier qualifié

Monsieur Brahim SALAH

Ouvrier

Monsieur Saïd GHARBAOUI

Ouvrier

Monsieur Saïd BOUMANI

Ouvrier

Monsieur Kazim GUCLU

Ouvrier

Monsieur Mustapha AYDIN

Ouvrier





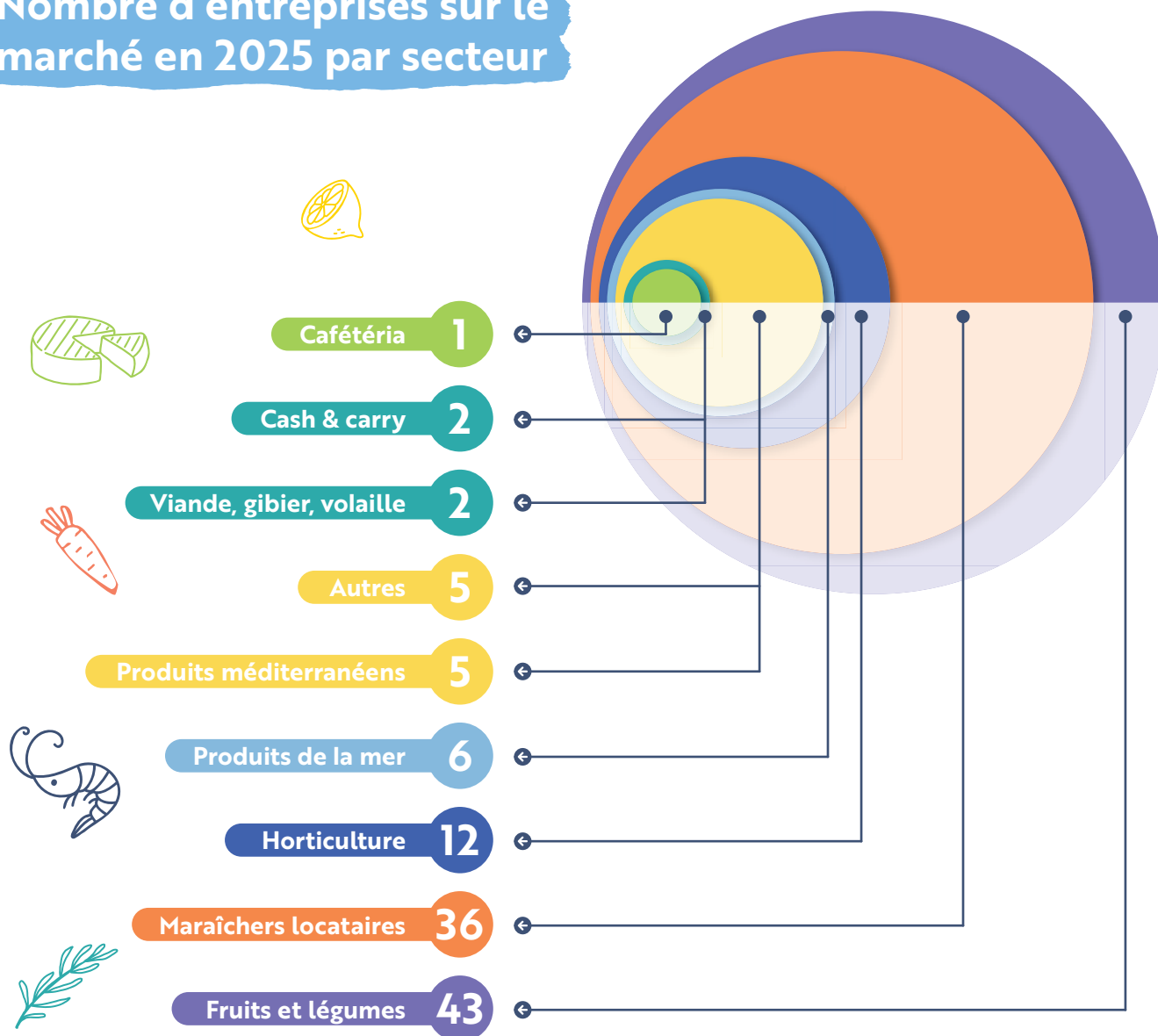
Le Marché Matinal en chiffres



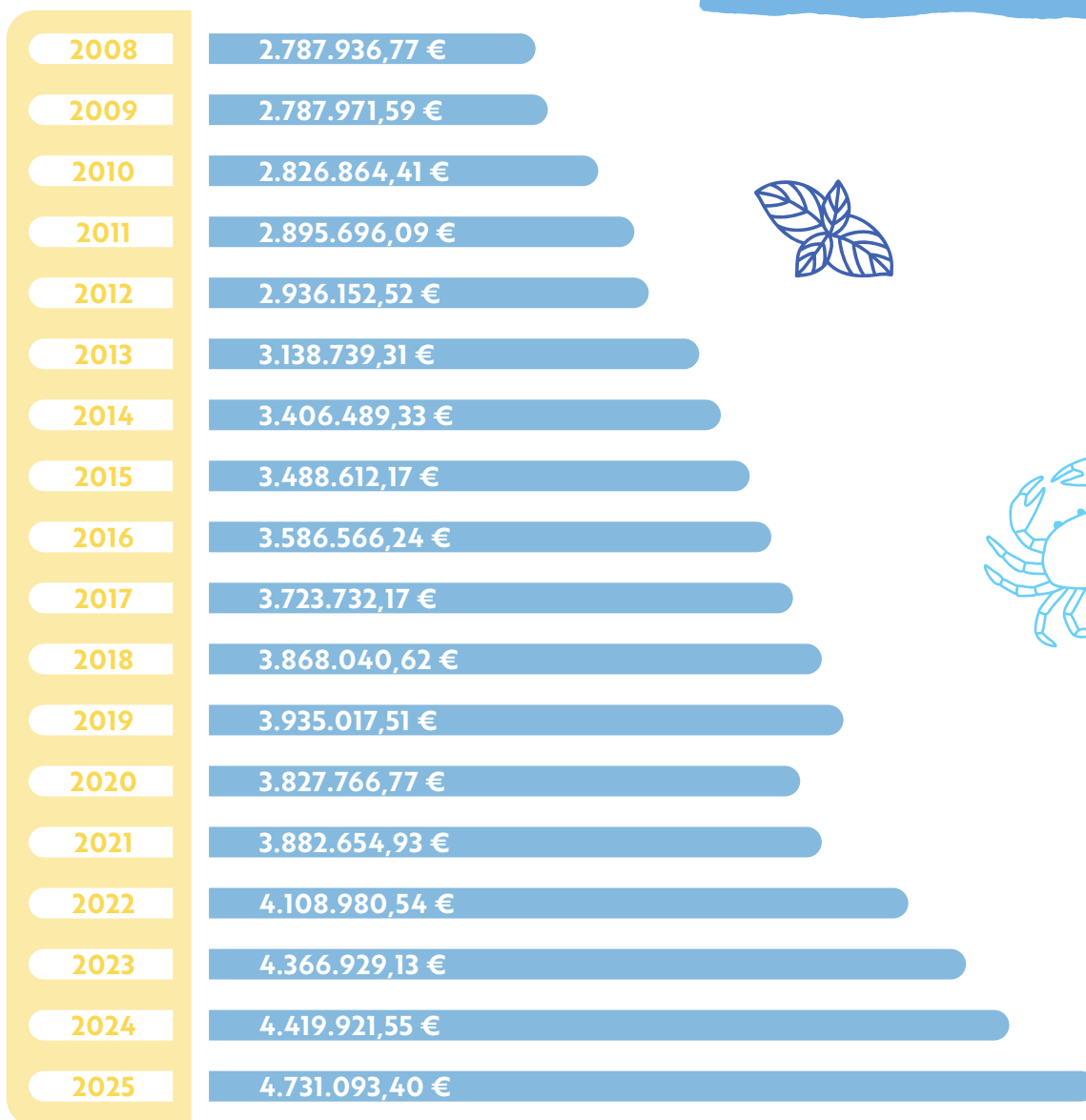
Nombre d'entreprises installées
sur le marché en 2025 : 112



Nombre d'entreprises sur le
marché en 2025 par secteur



Evolution du chiffre d'affaires de l'asbl Mabru





Temps forts de 2025

Visites du marché

En 2025, l'équipe de l'asbl Mabru a accueilli près de 400 visiteurs dans le cadre de visites de terrain organisées tout au long de l'année.

Ces rencontres ont permis notamment à de nombreux étudiants et professionnels en formation de découvrir à l'aube les coulisses du marché et son fonctionnement opérationnel.

Parmi eux figuraient notamment des élèves d'écoles hôtelières et horticoles ainsi que des groupes en formation Horeca, tels que Horeca Forma Be Pro, VTI Leuven, la Haute École Charlemagne (HECH), ainsi que la Formation binationale en restauration des forces armées belges et néerlandaises.

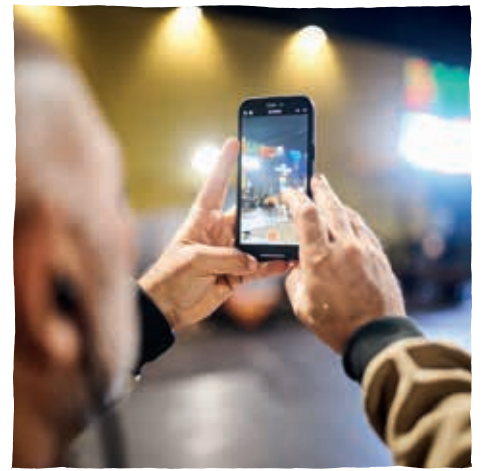
Le marché a également accueilli plusieurs organisations actives dans le secteur agroalimentaire, parmi lesquelles LAVA Logistieke en Administratieve VeilingsAssociatie, accompagnée de ses contrôleurs qualité des criées, ainsi que des productrices de fraises, tomates et poivrons de la Coopérative Hoogstraten.

En parallèle, différents acteurs institutionnels et économiques bruxellois ont témoigné de leur intérêt pour la fonction stratégique du Marché Matinal de Bruxelles en tant qu'outil économique régional, tels que la Chambre de commerce de Bruxelles BECI, en présence de son CEO Thierry Geerts, de sa Secrétaire générale Lisa Isnard, ainsi que d'Inne Mertens, CEO de Sibelga, de Roland Cracco, CEO d'Interparking, et autres dirigeants d'entreprises de la capitale. Des représentants bruxellois du parti politique Open VLD ont également visité le site.

À travers ces nombreuses visites, Mabru réaffirme son rôle d'acteur central de la filière agroalimentaire bruxelloise et son engagement à favoriser les échanges avec les professionnels, les institutions et les futurs talents du secteur.



Lava Logistieke en Administratieve VeilingsAssociatie - 20 mars



BECI - 10 avril



Communauté portuaire de Bruxelles - 10 juin



Open VLD - 12 juin



Productrices d'Hoogstraten - 18 décembre



30 ans d'existence pour Caspian Tradition et Tadal



années 1980, avant de créer leur propre structure. Animé par une exigence constante de qualité, le Dr Ahmad Razavi se rend personnellement à plusieurs reprises chaque année dans des piscicultures à travers le monde afin de sélectionner les meilleurs produits. À l'origine, Caspian Tradition n'était pas implanté au Marché Matinal. L'entreprise y a pris ses quartiers en 2011 à la suite du rachat de La Maison du Caviar, enseigne historique présente à Mabru depuis 1980.



Au printemps 2025, deux entreprises emblématiques du Marché Matinal ont célébré leur 30^e anniversaire : Caspian Tradition et Tadal.

Fondée en 1995 par Arya et le Dr Ahmad Razavi, Caspian Tradition puise ses racines en Iran, berceau historique des meilleurs caviars. Héritiers d'un savoir-faire familial transmis depuis plusieurs générations, les fondateurs ont importé cette tradition en Belgique à la fin des





Rebaptisée « La Maison du Caviar by Caspian Tradition », la boutique a changé d'emplacement en 2015 au sein de la halle G et a progressivement élargi son assortiment aux produits d'épicerie fine tels que le foie gras, le saumon fumé, le King crab, le safran et les truffes. Caspian Tradition dispose également d'un atelier de 1.000 m² à Waterloo, où le caviar est préparé dans le strict respect des normes sanitaires européennes.

Trois décennies après sa création, Caspian Tradition s'est imposée comme une référence incontournable du caviar en Belgique, tout en exportant près de 90 % de sa production à l'international.



L'année 1995 marque également la naissance de la firme Tadal, fondée par Deniz Toko. Initialement établie avenue du Port, l'entreprise s'est spécialisée dans l'importation de produits turcs. Originaire du sud-est de la Turquie, à la frontière syrienne et libanaise, la famille Toko s'est installée en Belgique en 1983. En 1999, Tadal rejoint le Marché Matinal avec un point de vente de 400 m², avant de construire en 2005 un entrepôt de 5.000 m², progressivement étendu à 7.000 m².

Trente ans après sa création, Tadal est devenu un acteur majeur de l'import-export de produits alimentaires méditerranéens. L'entreprise propose aujourd'hui plus de 2.600 références couvrant l'ensemble de la cuisine ethnique : produits secs, épices, pâtes, huiles, conserves, fromages, charcuteries halal ainsi que thés et boissons.

Ces deux anniversaires témoignent du dynamisme entrepreneurial et de l'ancrage durable de ces entreprises au sein du Marché Matinal.



Laurent Nys nommé président du groupe européen des marchés de gros

Une reconnaissance majeure pour le Marché Matinal de Bruxelles : Laurent Nys, directeur général de l'asbl Mabru depuis dix ans, a été désigné, en mai 2025, président du groupe européen des marchés au sein de l'Union mondiale des marchés de gros (WUWM). Il devient ainsi le premier Belge à accéder à cette fonction, une nomination qui souligne à la fois son expertise et le dynamisme du marché bruxellois.

Le groupe européen du WUWM rassemble plus de 90 marchés de gros issus de l'Union européenne, ce qui en fait le groupe le plus actif de l'organisation mondiale. À l'échelle internationale, le WUWM fédère près de 200 marchés répartis dans 46 pays et joue un rôle central dans la structuration, l'innovation et la promotion de la durabilité des réseaux alimentaires. Sa nomination ouvre une nouvelle phase pour la représentation des marchés européens.

Cette présidence est l'occasion de porter notre message auprès des institutions européennes, de continuer à développer un réseau de distribution qui privilégie une qualité accessible à tous en respectant les producteurs, tout en faisant la promotion de l'innovation au service de la durabilité, a déclaré Laurent Nys.

Cette nomination constitue une fierté pour Mabru et une opportunité supplémentaire de valoriser le rôle crucial des marchés de gros dans la chaîne alimentaire, au bénéfice des producteurs, des grossistes et des consommateurs.





Conférence WUWM à Bruxelles

Du 5 au 7 novembre 2025, le Marché Matinal de Bruxelles a eu l'honneur d'accueillir la 42^{ème} conférence de l'Union mondiale des marchés de gros (World Union of Wholesale Markets – WUWM) à Bruxelles. Il s'agissait de la première édition organisée à Bruxelles, un choix symbolique qui reflète la position stratégique de la ville au carrefour des échanges culturels, politiques et logistiques.

Près de 200 délégués issus de plus de 30 pays, représentant les principaux acteurs des marchés de gros alimentaires, se sont réunis afin de réfléchir à l'avenir du secteur, à la résilience alimentaire, à la modernisation des infrastructures et à la transition vers des modèles plus durables. La conférence a également rassemblé une large représentation du corps diplomatique accrédité à Bruxelles, soulignant ainsi la dimension internationale de l'événement et confirmant la pertinence du choix de la capitale belge comme ville hôte.

Placée sous le thème « L'avenir des marchés de gros : leadership, performance et transition », la conférence a



abordé les défis géopolitiques, climatiques, logistiques et économiques à relever dans les décennies à venir.

Pendant trois jours, les délégués internationaux ont participé à des discussions de haut niveau, échangeant idées et bonnes pratiques afin de stimuler l'innovation et la durabilité au sein des marchés de gros et de détail à l'échelle mondiale.

Le 5 novembre, les membres du comité de direction du WUWM se sont réunis à l'occasion du Board Meeting. À l'issue de cette réunion, l'ensemble des participants de l'événement a été accueilli dans la prestigieuse salle gothique de l'Hôtel de Ville, située sur la Grand-Place de Bruxelles, berceau historique du Marché Matinal.



Le 6 novembre, la journée a débuté à l'aube par l'un des temps forts de la conférence : la visite technique du Marché Matinal de Bruxelles (Mabru), le plus grand marché de gros de Belgique. Cette visite a offert aux membres de l'Union l'occasion de découvrir le fonctionnement de cette plateforme emblématique de l'approvisionnement bruxellois, véritable « ventre de Bruxelles ».



Cette immersion concrète a permis de mettre en lumière le rôle central de Mabru dans la chaîne alimentaire de la région et de stimuler les débats autour des meilleures pratiques en matière de gestion de marchés de gros.

La journée s'est poursuivie aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, où la cérémonie d'ouverture a rassemblé de nombreuses personnalités de premier plan, parmi lesquelles Monsieur Stéphane Layani, président du WUWM et PDG du Marché International de Rungis (Paris), Monsieur David Clarinval, Vice-Premier ministre et ministre de l'Agriculture de Belgique, ainsi que Monsieur Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

La session inaugurale a été marquée par des discours inspirants de ces leaders du monde politique, économique et du secteur agroalimentaire, posant les bases de réflexions constructives et stratégiques tout au long de la conférence.

La participation de Qu Dongyu, directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à la cérémonie d'ouverture, a témoigné de l'importance internationale accordée à la sécurité alimentaire et à la résilience des chaînes d'approvisionnement mondiales.



Les discussions ont souligné la place essentielle des marchés de gros dans la transition vers des systèmes alimentaires plus efficaces, inclusifs et durables.

Les intervenants ont notamment rappelé que, dans un monde où plus de 70 % de la population vit aujourd'hui dans les villes, ces marchés ne sont pas de simples reliques historiques, mais des infrastructures publiques stratégiques favorisant la sécurité alimentaire, la régulation économique, la durabilité et l'engagement social.



Parmi les sujets abordés figuraient la transformation numérique et l'innovation, l'usage de l'intelligence artificielle pour optimiser la gestion des opérations, la mise en place d'écosystèmes numériques globaux dans le secteur agricole, ainsi que le rôle croissant des énergies renouvelables et de la réfrigération durable. Les intervenants ont également analysé les défis d'approvisionnement des grandes métropoles face aux évolutions économiques et géopolitiques, et présenté des initiatives innovantes pour sécuriser la distribution des produits frais.



La question du don alimentaire a également occupé une place importante. Le projet bruxellois DREAM, présenté par David Weytsman, président du Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de Bruxelles, a illustré le succès d'une coopération locale, tandis que la Commission européenne et le Potager de Marianne (Groupe SOS, France) ont partagé des bonnes pratiques mises en œuvre sur les marchés de gros, notamment à Rungis.

Le 7 novembre au matin, s'est tenue l'Assemblée générale du WUWM. À cette occasion, l'adhésion de 13 nouveaux membres a été approuvée, portant le nombre total de membres à un niveau historique de 200 marchés et organisations à travers le monde.



Cette progression illustre l'expansion internationale du WUWM et son engagement à renforcer une véritable communauté mondiale des marchés de gros.

En accueillant cette conférence, Mabru et Bruxelles ont confirmé l'importance des marchés de gros comme points de rencontre entre ville et campagne et comme instruments essentiels pour construire des systèmes alimentaires durables, résilients et solidaires. L'événement a ainsi placé la capitale belge au cœur des échanges internationaux sur l'alimentation et l'innovation dans la distribution de produits frais.

Mabru : lauréat du concours photo WUWM 2025



L'année 2025 a marqué le retour du concours photo organisé par l'Union mondiale des marchés de gros (WUWM). Cette initiative vise à mettre en lumière la richesse et la diversité de la vie au sein des marchés de gros et de détail à travers le monde, en valorisant celles et ceux qui font vivre quotidiennement nos systèmes alimentaires.

Placée sous le thème « Life of Markets », ce concours a permis de rassembler plus de 200 photographies venues d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Toutes offrent un regard unique sur la vie quotidienne des marchés à travers le globe.

Les lauréats ont été dévoilés le 7 novembre 2025 lors de la conférence du WUWM organisée à Bruxelles aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique. Lors de cette cérémonie, l'asbl Mabru a remporté le prix dans la catégorie 'Wholesale Market', avec la photographie "The Master of Fruits". Réalisée par le

photographe Benjamin Brolet, l'image met en scène Franck Valckenier, l'un des commerçants emblématiques du marché. Présent lors de la présentation, Benjamin Brolet a pu recevoir officiellement ce prix.



Dans la catégorie 'Retail Markets', le prix a été décerné à Sérgio Bruno Brandão pour sa photographie "Funny Face", prise au marché de Bolhão à Porto (Portugal). Une mention spéciale du jury a été attribuée au Sichuan Yurun International Agricultural Products Trading Center (Chine) pour la photographie "First-hand Freshness from Fields to Stalls" de Hong Shibo. Les photographies finalistes ont par ailleurs été mises à l'honneur dans le Calendrier WUWM 2026, distribué lors de la conférence.



Bilan 2025

ACTIF

Valeurs en euros

	Codes	2025	2024
ACTIFS IMMOBILISÉS			
	20/28	5.310.526,83	5.757.660,62
II. Immobilisations incorporelles (annexe I, A)	21	230,60	6.877,16
III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)	22/27	5.310.126,82	5.750.614,05
A. Terrains et constructions	22	5.015.667,31	5.524.539,33
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	22/91	5.015.667,31	5.524.539,33
B. Installations, machines et outillage	23	86.646,32	115.368,17
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	231	86.646,32	115.368,17
C. Mobilier et matériel roulant	24	88.906,79	78.306,55
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	241	88.906,79	78.306,55
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	118.906,40	32.400,00
IV. Immobilisations financières (ann. I, C et II)	28	169,41	169,41
ACTIFS CIRCULANTS			
	29/58	2.409.578,76	2.293.819,25
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
VII. Créances à un an au plus	40/41	948.261,69	629.950,70
A. Créances commerciales	40	875.809,94	576.975,06
B. Autres créances	41	72.451,75	52.975,64
IX. Valeurs disponibles	54/58	1.365.795,08	1.456.401,65
X. Comptes de régularisation	490/1	95.521,99	207.466,90
TOTAL DE L'ACTIF		7.720.105,59	8.051.479,87

PASSIF

FONDS SOCIAL	10/15	4.201.918,54	4.163.951,14
IV. Fonds affectés (ann. III)	13	309.103,38	600.000,00
V. Bénéfice reporté	140	3.470.397,72	3.113.824,39
Perte reportée (-)	141		
VI. Subsidés en capital	15	422.417,44	450.126,75
PROVISIONS	16		





Valeurs en euros

	Codes	2025	2024
DETTES	17/49	3.518.187,05	3.887.528,73
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. V)	17	2.326.997,35	2.651.246,65
A. Dettes financières	170/4	2.036.784,18	2.425.643,48
2. Autres emprunts	174	2.036.784,18	2.425.643,48
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	179	290.213,17	225.603,17
1. Productives d'intérêts	1790	290.213,17	225.603,17
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48	1.070.944,24	1.099.763,80
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	488.617,27	516.783,62
C. Dettes commerciales	44	236.301,93	316.022,47
1. Fournisseurs	440/4	236.301,93	316.022,47
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	346.025,04	266.957,71
1. Impôts	450/3	129.310,12	107.793,32
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	216.714,92	159.164,39
X. Comptes de régularisation	492/3	120.245,46	136.518,28
TOTAL DU PASSIF		7.720.105,59	8.051.479,87

COMPTE DE RÉSULTATS

I. Produits et charges d'exploitation	D		
Ventes et prestations	70/74	5.285.908,52	4.904.765,55
dont Chiffre d'affaire	70	4.731.093,40	4.419.921,55
dont Cotisations, dons, legs et subsides	73	50.709,31	37.709,32
Approvisionnements, marchandises; services et biens divers	60/61	(2.762.860,49)	(2.289.220,50)
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	2.523.048,03	2.615.545,05
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70		
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (-)	62	(1.597.367,48)	(1.464.047,21)
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations	630	(750.404,20)	(735.041,84)
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances	631/4	22.899,50	7.283,04
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(198.834,23)	(156.095,52)
Bénéfice d'exploitation (+)	70/64		267.643,52
Perte d'exploitation (-)	64/70	(658,38)	
II. Produits financiers	75	9.857,49	13.418,01
Charges financières (-)	65	(150.218,37)	(157.388,49)
Bénéfice courant (+)	70/65		123.673,04
Perte courante (-)	65/70	(141.019,26)	
III. Produits exceptionnels	76	206.695,97	884,94
Charges exceptionnelles (-)	66		(177.099,52)
Bénéfice de l'exercice (+)	70/66	65.676,71	
Perte de l'exercice (-)	66/70		(52.541,54)